



Réservé aux abonnés

# Samuel Paty, attentats du 13-Novembre : M<sup>e</sup> Virginie Le Roy, avocate des victimes des islamistes

Par **Guillaume Poingt**

Le 21 novembre 2021 à 10h57

[avocats](#) [Samuel Paty](#) [Bataclan](#) [13-Novembre](#) [Attentat du Bataclan](#)

 Offrir l'article



Virginie Le Roy dans son cabinet d'avocats à Paris. *Le Figaro*.

**PORTRAIT** - Après avoir rêvé de devenir vétérinaire, Virginie Le Roy s'est finalement tournée vers le droit. Elle défend notamment la famille de Samuel Paty et des parties civiles dans le procès des attentats du 13-Novembre.

«J'ai été surprise de votre proposition de portrait», admet Virginie Le Roy en nous accueillant dans son cabinet. Parquet ancien, grandes baies vitrées donnant sur les Invalides, fauteuils rouges, œuvres d'art contemporain - une des passions de l'avocate -, le lieu est à l'image de son hôte : classe avec une touche de fantaisie. À 43 ans, Virginie Le Roy intervient dans des dossiers emblématiques - elle défend notamment la famille de Samuel Paty ainsi qu'une soixantaine de rescapés et de proches de victimes des attentats du 13 novembre 2015 -, mais se fait néanmoins discrète dans les médias. «Ça ne sert à rien de parler tout le temps, la parole est forte quand elle est rare», explique-t-elle avec franchise.

➤ **Lire le dossier** | [Attentats du 13-Novembre : un procès hors-norme](#)

Rien ne prédestinait Virginie Le Roy à la carrière d'avocate. Née à Lens en 1978 d'un père ingénieur-mécanicien et d'une mère infirmière, elle rêvait au départ de devenir vétérinaire. «J'étais en terminale S spé maths. Je faisais beaucoup d'équitation quand j'étais ado et je voulais monter des haras», se souvient-elle avec amusement. Jusqu'à «la claque» : Virginie Le Roy a 17 ans quand son oncle, chroniqueur judiciaire à *Ouest-France*, l'emmène à un procès d'assises. Une sombre affaire d'actes de torture et de barbarie sur une jeune fille handicapée qui provoque en elle un déclic. «J'ai changé d'avis et je me suis dit : 'c'est ça que je veux faire'», se remémore-t-elle.

La jeune femme commence alors une licence de droit à Lille, avec un cursus parallèle en institut de criminologie, puis file à Paris pour passer le concours d'avocat. Elle l'obtient du premier coup, à 24 ans, puis prête serment en 2003. Après avoir travaillé dans un cabinet d'affaires, sur la chic avenue Montaigne, elle crée le sien en 2012. Avec trois collaborateurs, elle jongle entre le droit des affaires et le pénal. Une pluridisciplinarité qu'elle affectionne. Son leitmotiv ? Se sentir utile et faire bouger les lignes. *«J'aime les dossiers transversaux. Au cabinet, on accompagne aussi bien des entreprises, des skippeurs que des victimes d'attentats»*, énumère-t-elle. Avant d'ajouter : *«Le pénal, j'avais très envie d'en faire. C'est riche humainement et technique juridiquement»*.

## **Touchée par les attentats islamistes**

Dans ce domaine, Virginie Le Roy se dit *«très touchée»* par la thématique des attentats islamistes. *«Le terrorisme djihadiste vise la France depuis plusieurs années. C'est un sujet complexe, un marqueur de notre société dont on doit se préoccuper»*, estime-t-elle. Régulièrement présente au palais de Justice de Paris pour le procès des attentats du 13-Novembre, elle se dit *«fière»* des témoignages des parties civiles qu'elle défend, une soixantaine au total. *«Il y a des moments où j'étais émue. Ce sont des gens avec qui vous partagez des moments forts. J'étais fière et heureuse de les voir devant la cour face aux accusés. C'est important qu'ils libèrent leur parole, qu'ils parlent de leur parcours, des dégâts que ça fait dans leur vie. C'est une étape structurante pour eux»*, poursuit Virginie Le Roy. Certains ont d'ailleurs beaucoup hésité avant de témoigner. *«Il y avait beaucoup de questionnements et ce n'était pas acquis qu'ils y aillent»*, admet l'avocate, qui a visiblement su trouver les mots pour les rassurer. Sans surprise. Souriante, accessible et à l'écoute, Virginie Le Roy sait mettre son interlocuteur en confiance. *«Vous avez été mon phare dans la nuit»*, lui a même lancé un de ses clients en pleine audience pendant son témoignage.

L'avocate prend son rôle très à cœur durant ce procès historique. «*Nous sommes là pour représenter des victimes, pour porter leur voix pendant les débats et lever des zones d'ombre. Avec quels outils vont-ils repartir au bout de neuf mois pour avoir une vie plus douce ? Avec quelles clés de reconstruction ?*», questionne-t-elle. «*Il faut y puiser du sens pour que cela serve pour l'avenir. On le doit aux victimes, on doit s'améliorer*», estime-t-elle, évoquant notamment le passage de la frontière franco-belge par Salah Abdeslam juste après les attentats et l'arrestation manquée d'Abaaoud en Grèce. «*La démonstration du fiasco de la lutte européenne contre le terrorisme*», tranche-t-elle. Virginie Le Roy se montre par ailleurs critique sur l'approche institutionnelle et médiatique du terrorisme islamiste. «*On n'en parle pas assez ou alors on en parle mal*», estime-t-elle, se disant heureuse d'avoir été invitée dans le collège de son fils pour aborder le sujet. Elle prône la transparence la plus totale de la part des autorités et fait partie de ceux qui pensent qu'il faut tout montrer durant ce procès, quitte à choquer. «*J'aimerais qu'on montre les films de propagande de l'État Islamique et les photos des scènes de crime, pour qu'on voie le carnage que ça a fait. Il faut montrer l'ampleur de cette atteinte pour qu'il y ait une vraie prise de conscience. C'est aussi ça le sens et le rôle d'un procès d'assises. Après, libre à chacun de sortir et de ne pas s'exposer à cela*», estime-t-elle.

**À voir aussi** - Procès – 13 novembre: le déni de l'islam?

### Procès – 13 novembre: le déni de l'islam?



## «Il ne faut pas oublier Paty»

Virginie Le Roy est aussi l'avocate de la famille de Samuel Paty. Là encore, un dossier très emblématique. *«Il y a une injustice profonde à condamner un homme à mort car il a voulu enseigner à ses élèves l'esprit critique, le pouvoir d'être autonome et de penser par soi-même»*, estime-t-elle. Avant de poursuivre : *«Paty, c'est une histoire symptomatique d'un mal-être sociétal, un tourbillon. Elle ébranle l'éducation nationale, la figure du professeur. Elle touche aussi à la minorité, car elle implique des enfants de 13 ans, aux réseaux sociaux et aux discours qui y fleurissent»*. Face à ceux qui pensent que le professeur n'aurait pas dû montrer les caricatures du prophète, l'avocate se montre extrêmement ferme. Pour la première fois, on sent de la colère en elle. *«Ce 'oui mais' est inaudible et inadmissible, c'est un coup de canif dans notre socle de liberté. C'est très dangereux, c'est renier les valeurs démocratiques de notre pays»*, estime-t-elle. *«Il s'est fait décapiter à 300 mètres de son collège. Il ne faut pas l'oublier, Paty, il ne faut pas l'oublier»*, répète-t-elle à plusieurs reprises.

En dehors du travail, qui n'est à vrai dire jamais bien loin, Virginie Le Roy aime les choses simples : s'occuper de son *«petit bonhomme»*, son fils dont la photo figure en bonne place dans la pièce, cuisiner ou encore assister à des courses de chevaux à Vincennes ou Auteuil. *«Vous y passez l'après-midi autour d'un verre, c'est vraiment super sympa»*, sourit cette passionnée de chevaux. D'origine bretonne, elle ne manque pas non plus l'occasion de partir se ressourcer un week-end du côté de Saint-Malo, une ville qu'elle adore.